

17 juin 2006 - 18:51

Manifestation contre une loi d'asile «inhumaine»



L'ancienne ministre Ruth Dreifuss préside le comité pour le double non aux révisions des lois sur l'asile et sur les étrangers. (Keystone)

Près de 11'000 personnes ont défilé samedi à Berne contre les révisions des lois sur l'asile et sur les étrangers, jugées «répressives, restrictives et inhumaines».

A l'occasion de la Journée des réfugiés, les organisateurs ont appelé la population à dire deux fois non à ces révisions, qui seront soumises au vote le 24 septembre.

Parmi les manifestants figuraient de nombreux migrants, des sans-papiers, des réfugiés et des Suisses de tous âges. Des parlementaires étaient aussi présents.

Le mot d'ordre de la manifestation était «La Suisse, c'est nous - Stop à la xénophobie et à la politique de Blocher» (du nom du ministre de Justice et Police Christoph Blocher, membre de l'UDC, le parti de la droite dure, ndr).

Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), les syndicats, la gauche, les Verts et les Eglises, la nouvelle législation est «répressive, restrictive et inhumaine». La révision de la loi place la lutte contre les abus au-dessus de la protection des êtres humains.

De plus, les requérants d'asile sont poussés de plus en plus nombreux dans la clandestinité, dénonce l'OSAR. L'organisation qui fête ses 70 ans a appelé à «aider les victimes de guerres et de persécutions».

Les participants ont défilé dans la vieille ville en passant par l'Hôtel de ville. Ils portaient pancartes et calicots contre le statut de clandestin, le racisme, le fascisme et la xénophobie.

La Place fédérale a en outre été transformée en marché, avec des spécialités exotiques, et en lieu de rencontre entre Suisses et réfugiés. Des manifestations se sont également déroulées dans d'autres cités helvétiques.

Le cœur et la raison

«Le cœur comme la raison nous appellent à voter deux fois non», a déclaré l'ancienne ministre de l'Intérieur Ruth Dreifuss, qui préside le comité du double non en vue de la votation du 24 septembre. Plus le tri est sommaire et rapide, plus grand est le risque de refouler quelqu'un qui est réellement en danger».

Et l'ancienne ministre socialiste d'ajouter qu'il est «indigne pour la Suisse que des dizaines de milliers de personnes y vivent et y travaillent dans l'ombre et dans la peur».

Ces deux lois «portent des atteintes graves aux droits fondamentaux des personnes et à la dignité humaine», a déclaré pour sa part Daniel Bolomey, secrétaire général d'Amnesty International Suisse. Il a appelé les citoyens à voter non pour gagner la bataille «de la justice et de la dignité».

swissinfo et les agences

CONTEXTE

- Approuvées en décembre 2005 au parlement, les révisions des lois fédérales sur l'asile et sur les étrangers seront soumises au verdict des urnes le 24 septembre.

- La loi sur l'asile supprime l'aide sociale aux requérants dont la demande a été refusée et double la période maximale de détention en attendant d'un renvoi forcé, pour la porter à deux ans. Elle supprime également l'admission pour motifs humanitaires. En revanche, elle facilite le regroupement familial et l'accès au marché du travail pour les requérants admis à titre provisoire.

- La loi sur les étrangers privilégie les citoyens de l'Union européenne et limite l'admission des autres immigrants aux seuls travailleurs qualifiés. Elle marque également un durcissement des conditions pour l'octroi des permis de travail et pour le regroupement familial.

FATS MARQUANTS

- Les deux projets de révision de la loi sur l'asile et sur les étrangers ont été attaqués par un référendum de la gauche, des Verts, des organisations humanitaires et de celles qui soutiennent les réfugiés et les immigrants.
- La loi sur l'asile a recueilli 121'794 signatures de citoyens contre elle.
- Le référendum contre la loi sur les étrangers a recueilli 74'246 signatures.
- En Suisse, une loi votée par le parlement est soumise au verdict du peuple si 50'000 citoyens le demandent.

LIENS

- Le référendum contre la loi sur l'asile, sur le site de la Coalition pour une Suisse humanitaire (<http://www.khs-csh.ch/>)
- Le site du référendum contre la loi sur les étrangers (http://www.sosf.ch/cms/front_content.php?idcat=423&idart=1359&client=1&changelang=2)
- La révision partielle de la loi sur l'asile, sur le site du parlement (<http://www.parlament.ch/f/do-asylggesetz>)
- Le projet de nouvelle loi sur les étrangers, sur le site du parlement (<http://www.parlament.ch/f/do-auslaendergesetz>)

URL de cet article: <http://194.6.181.127/fre/swissinfo.html?siteSect=105&sid=6820844>